

Une facture d'eau solidaire



Des membres d'Action contre la faim sensibilisent la population à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

Reverser 1 % des factures d'eau aux populations qui sont privées de cette ressource. C'est l'objet de la pétition que les bénévoles d'Action contre la Faim (ACF) ont fait signer hier sur la place Wilson. Elle s'adresse aux « nouveaux élus » et à Veolia,

la société qui gère l'eau à Toulouse. « La loi Odin de 2005 prévoit la possibilité pour les opérateurs de reverser 1 % de leurs recettes aux ONG. Cela pourrait représenter 120 millions d'euros par an », explique Benjamin, un bénévole. ***H. M.***